

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 8–11 février 2010

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 7 de l'ordre du
jour**

Pour examen



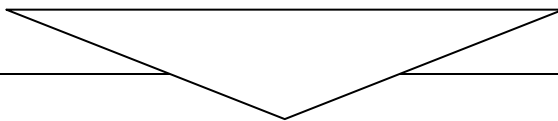
Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2010/7-C/Add.1

8 janvier 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 104300 (2007-2011)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice de la Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle:	Mme R. Hansen	tél.: 066513-2008
--	---------------	-------------------

Fonctionnaire principal chargé de l'évaluation:	M. K. Owusu-Tieku	tél.: 066513-3018
---	-------------------	-------------------

Spécialiste de la gestion des résultats:	Mme M. Hassinen-Agoya	tél.: 066513-3752
--	-----------------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2174).

CONTEXTE

1. Le présent document expose la réponse du Secrétariat aux recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Éthiopie 104300 (2007–2011).
2. Le Secrétariat prend note des recommandations tendant à améliorer le programme de pays et à le remanier avant l'élaboration du prochain programme.
3. La matrice ci-après reflète la réponse du Secrétariat aux recommandations issues de l'évaluation et indique les mesures devant être adoptées.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE
L'ÉVALUATION À MI-PAROURS DU PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 104300 (2007–2011)**

Recommandations	Responsable de l'application	Réponse de la direction et mesures adoptées	Date limite d'application
<p>ii) achat par des partenaires des <i>woredas</i> de denrées nécessaires au personnel d'exécution;</p> <p>iii) traitement des avances trimestrielles accordées par le PAM aux partenaires coopérants.</p>		<p>transporter les produits alimentaires destinés aux activités vivres pour l'éducation (VPE). En ce qui concerne la composante MERET-PLUS, un spécialiste national de la logistique a été affecté au Groupe d'appui au projet national du Ministère de l'agriculture et du développement rural pour rationaliser les activités.</p> <p>ii) Lorsque cela sera possible, et en attendant la réforme des pratiques suivies par le gouvernement en matière d'achats, le PAM pourra faciliter les achats pour le compte du gouvernement.</p> <p>iii) Les avances trimestrielles et les rapports sur leur utilisation sont continuellement suivis à tous les niveaux, ce qui demeure difficile étant donné le taux élevé de rotation du personnel des organismes de contrepartie et leurs capacités limitées.</p> <p>L'examen à mi-parcours du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, en 2009, a permis d'identifier un certain nombre de problèmes liés aux achats effectués par le gouvernement et au traitement des avances trimestrielles affectant l'exécution de tous les programmes des Nations Unies et des programmes conjoints. Ces problèmes sont imputables aux procédures suivies par le gouvernement et au fait que celui-ci n'a qu'une capacité limitée d'appliquer l'approche harmonisée des transferts en espèces élaborée par le Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement. Il a été entrepris d'élaborer un plan d'action des Nations Unies.</p>	<p>Décembre 2009</p>
<p>4. Dans le prochain programme de pays, il conviendra de redéfinir la composante MERET-PLUS comme un programme participatif à assise communautaire opérant sur des "sites modèles" de remise en état des bassins versants et d'amélioration durable des conditions de vie, dans toutes les zones de subsistance de chacune des régions de l'Éthiopie.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>Le bureau de pays appuie cette recommandation et l'a communiquée au gouvernement pour examen. Il a été recruté un expert pour évaluer la gestion et la coordination du programme régional MERET-PLUS et formuler des recommandations sur la possibilité d'en élargir la portée.</p>	<p>Avril 2011</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE
L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 104300 (2007–2011)**

Recommandations	Responsable de l'application	Réponse de la direction et mesures adoptées	Date limite d'application
5. La composante CHILD-VPE devrait continuer sur sa lancée jusqu'à la fin du programme de pays, soit 2011. Lors de l'élaboration du prochain programme de pays, il serait utile d'envisager également de mettre l'accent sur les écoles implantées sur les sites modèles de remise en état des bassins versants où des activités MERET-PLUS doivent être mises en œuvre. La démonstration de la synergie entre les composantes CHILD et MERET-PLUS devrait être un objectif stratégique.	Bureau de pays	Une stratégie a été élaborée pour maximiser la synergie: il a été identifié 20 écoles dans des régions où sont exécutées les activités MERET-PLUS associées aux zones de subsistance. Le financement sera assuré au moyen des fonds provenant d'un donateur privé.	Fin 2011
6. Il est recommandé de mener une étude pour déterminer dans quelle mesure l'offre de repas scolaires VPE pèse dans la décision des ménages d'envoyer les enfants d'âge scolaire à l'école primaire dans les districts du pays en situation d'insécurité alimentaire.	Bureau de pays	Le bureau de pays envisage d'entreprendre une étude des carences en micronutriments parmi les enfants d'âge scolaire ainsi que de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur la situation nutritionnelle des enfants. Les programmes d'alimentation scolaire en Éthiopie devraient tendre à encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école, à améliorer la situation nutritionnelle des enfants et à éviter que la faim empêche les enfants de se concentrer à l'école.	Décembre 2010
7. Pour être utiles à la direction, la collecte des données issues du suivi axé sur les résultats des composantes CHILD-VPE et MERET-PLUS doit être améliorée et les informations conservées dans une base de données stable.	Bureau de pays	L'on s'emploie à dégager des fonds pour élaborer une base de données et de recruter un responsable national afin d'améliorer la gestion axée sur les résultats de la composante MERET-PLUS au sein du Ministère de l'agriculture et du développement rural. Des informations sur la gestion axée sur les résultats concernant la composante CHILD-VPE sont rassemblées dans le cadre du suivi et conservées dans la base de données du bureau de pays. Celui-ci tiendra compte de cette recommandation dans le cadre de sa stratégie de renforcement des capacités du gouvernement.	Décembre 2010
8. Les compétences des inspecteurs de terrain du PAM dans les bureaux auxiliaires doivent être renforcées afin de permettre à ces agents de suivre et de documenter aussi bien les activités MERET-PLUS que CHILD-VPE.	Bureau de pays	Il est prévu d'organiser une formation plus poussée des inspecteurs de terrain.	Décembre 2010
9. Compte tenu de la rapidité de rotation du personnel et de l'importance cruciale de celui-ci dans la réalisation des effets directs escomptés, une priorité élevée doit être accordée à la formation continue des agents de terrain du Bureau des finances et du développement économique et des <i>woredas</i> qui sont chargés des questions d'agriculture et d'éducation.	Bureau de pays	Il est prévu d'organiser une formation supplémentaire en matière de gestion des produits alimentaires et de gestion des projets à l'intention du personnel régional des <i>woredas</i> chargé de l'exécution des activités MERET-PLUS. Il sera dispensé simultanément une formation théorique et une formation pratique à la gestion des activités CHILD et à la gestion des produits alimentaires.	Décembre 2010





RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION À MI-PAROURS DU PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 104300 (2007–2011)

Recommandations	Responsable de l'application	Réponse de la direction et mesures adoptées	Date limite d'application
10. Une attention accrue doit être portée aux problèmes de stockage des produits alimentaires et de préparation des repas dans les écoles.	Bureau de pays	Le service logistique du bureau de pays a entrepris d'établir une carte des points de livraison et d'entreposage et rassemblera des données sur les problèmes logistiques communs avant de formuler un plan d'action et des recommandations à l'intention du personnel régional de contrepartie.	Décembre 2010
11. Les fonctionnaires du bureau de pays et des services publics éthiopiens doivent dès que possible améliorer la façon dont les bureaux de l'éducation lancent leurs appels d'offres pour l'acheminement des produits alimentaires jusqu'aux écoles.	Bureau de pays	Le processus est en route; voir la réponse à la recommandation 3 ii).	
12. L'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) devrait renforcer son appui au programme de pays. Il s'agirait notamment de produire, à l'aide d'un système d'information géographique, des cartes par <i>woreda</i> ou par site (si possible) susceptibles d'être retravaillées de façon à reporter, sur les sites MERET-PLUS et CHILD-VPE repérés au moyen d'un système de positionnement universel, des données sur les moyens de subsistance ou des informations d'ordre géographique, climatique et socioéconomique.	Bureau de pays	L'unité ACV rassemble au niveau des <i>woredas</i> des informations qui sont utilisées, en même temps que des données provenant d'autres sources, pour identifier les <i>woredas</i> réalisant des activités MERET-PLUS qui coïncident avec des sites pouvant exécuter des activités MERET-PLUS et CHILD-VPE. Il a été entrepris d'établir un profil des risques de vulnérabilité des <i>woredas</i> .	Juillet 2010
13. Lors de l'élaboration de la prochaine phase du Programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP), il est vivement recommandé d'envisager la possibilité d'associer l'alimentation scolaire appuyée par le PAM à l'activité PPSAP après 2011.	Bureau de pays	La conception de la prochaine phase du PPSAP a été achevée en août 2009 et le nouveau PPSAP quinquennal doit commencer en janvier 2010. Il a été convenu lors des discussions concernant la protection sociale et le rôle de l'alimentation scolaire qu'il faudrait commencer par élaborer une stratégie de protection sociale. Le PAM est membre de la Plate-forme nationale de protection sociale constituée en août 2009. Le programme de protection sociale, indépendamment du PPSAP et des régimes de pensions non contributifs, sera sans doute fondé sur la prestation de services dans les domaines de l'éducation, de la nutrition, de la santé et de l'approvisionnement en eau.	Décembre 2010